



Fencing-Escrime NB

Plan stratégique 2024-2028

Table des matières

[1.0 Vue d'ensemble](#)

[1.1 Résumé](#)

[1.2 Notre mission, nos valeurs et nos déclarations](#)

[1.2.1 Mission](#)

[1.2.2 Vision](#)

[1.2.3 Déclarations](#)

[1.3 Contexte](#)

[1.4 Conception organisationnelle](#)

[2.0 Analyse de la situation](#)

[2.1 Clubs](#)

[2.2 Membres](#)

[2.3 Entraîneures, entraîneurs, officielles et officiels](#)

[2.4 Bénévoles](#)

[2.5 Analyse des sports concurrents](#)

[3.0 Domaines d'intérêt et objectifs stratégiques](#)

1.0 Vue d'ensemble

1.1 Résumé

Le présent plan stratégique a pour but d'établir l'orientation de Fencing-Escime NB (FENB) pour les trois prochaines années et de guider le développement du sport de l'escime au Nouveau-Brunswick. À partir du plan stratégique, FENB élaborera des plans opérationnels et des objectifs annuels en harmonie avec les stratégies énoncées dans ce plan.

Au cours des trois dernières années, la pandémie et ses répercussions sociales ont entraîné de nombreux défis dans tous les sports, notamment l'escime. Cependant, l'augmentation du nombre de membres après la pandémie, le nouveau leadership des entraîneurs d'escime dans la province et la visibilité accrue de l'escime grâce aux Jeux du Canada et aux Jeux olympiques donnent un nouvel élan à l'escime au Nouveau-Brunswick et offrent à ce sport de nouvelles possibilités. Le plan stratégique servira de guide pour tirer parti de ces possibilités afin de renforcer notre organisme, ses clubs et ses membres, et de faire progresser le sport de l'escime à de nouveaux sommets.

Ce plan a été élaboré à partir d'une analyse de la situation, d'une enquête auprès de nos membres, d'un examen des plans stratégiques d'organismes similaires et d'une consultation des chefs de file de l'escime dans la province et du conseil d'administration actuel.

L'accent principal du plan stratégique, qui a été établi en fonction des résultats de cette approche consultative, est axé sur une visibilité, une croissance et un renforcement accrus du sport de l'escime au Nouveau-Brunswick en se concentrant sur cinq stratégies clés :

1. **APPUYER LES CLUBS POUR FAIRE CROÎTRE LE NOMBRE DE MEMBRES ET FAVORISER LA DIVERSITÉ** : favoriser la croissance du nombre de membres grâce à des clubs solides et promouvoir la diversité des escrimeurs et des centres d'intérêt.
2. **ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION DU PUBLIC ET LES COMMUNICATIONS** : améliorer la sensibilisation du public à l'escime au Nouveau-Brunswick et les communications au sein de la communauté des escrimeurs.
3. **VALORISER LA SÉCURITÉ ET LE RESPECT** : favoriser un milieu sportif sécuritaire et promouvoir le respect mutuel.
4. **DÉVELOPPER UN LEADERSHIP ET UNE INFRASTRUCTURE SOLIDES** : permettre le développement d'un leadership et d'une relève solides tout en renforçant l'infrastructure de l'organisme.
5. **APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES ATHLÈTES** : appuyer les athlètes de loisir, de compétition et de haute performance.

Le présent plan sera lancé avec la saison d'escime 2024-2025 et fournira une perspective quadriennale de l'« étoile du nord » pour FENB. Ce plan et ses perspectives quadriennales seront révisés au besoin chaque année afin de s'adapter à l'évolution de l'environnement dans la province.

1.2 Notre mission, nos valeurs et nos déclarations

1.2.1 Mission

« Encourager les gens du Nouveau-Brunswick à participer au sport de l'escrime et en tirer parti, à la fois de manière récréative et compétitive, dans un milieu sécuritaire et à un coût raisonnable. »

1.2.2 Vision

- ❖ L'esprit de **communauté** que l'escrime peut favoriser;
- ❖ **Une participation** inclusive;
- ❖ La tradition d'**honneur** qui respecte et encourage la dignité et les droits des autres par l'entremise du franc-jeu et de l'esprit sportif;
- ❖ **L'excellence** en encourageant les réalisations personnelles;
- ❖ Une qualité d'**expérience** par le plaisir, les aspirations et la satisfaction dans un milieu sécuritaire;
- ❖ Le développement de la **confiance, du caractère** et de **l'estime de soi**.

1.2.3 Déclarations

Grâce à la présence de Fencing-Escrime NB (FENB), le Nouveau-Brunswick gagnera ce qui suit :

- ❖ Des escrimeurs qui possèdent les connaissances, les habiletés et l'attitude nécessaires pour participer à des activités récréatives ou à des compétitions provinciales, nationales ou internationales.
- ❖ Des possibilités d'escrime récréatives de qualité et à un coût raisonnable.
- ❖ Des entraîneurs et des officiels qualifiés pour diriger et appuyer les athlètes tout au long de leur expérience de l'escrime.
- ❖ Une communauté de l'escrime qui répond à des normes reconnues de qualité, de sécurité, de technique et de responsabilité.
- ❖ Une communauté de l'escrime durable et équitable, sans but lucratif, qui reconnaît la contribution et la valeur des bénévoles.
- ❖ Une prise de conscience et une perspective positive du sport de l'escrime.

1.3 Contexte

L'association provinciale d'escrime a été officiellement créée sous le nom de New Brunswick Fencing Association en 1969.

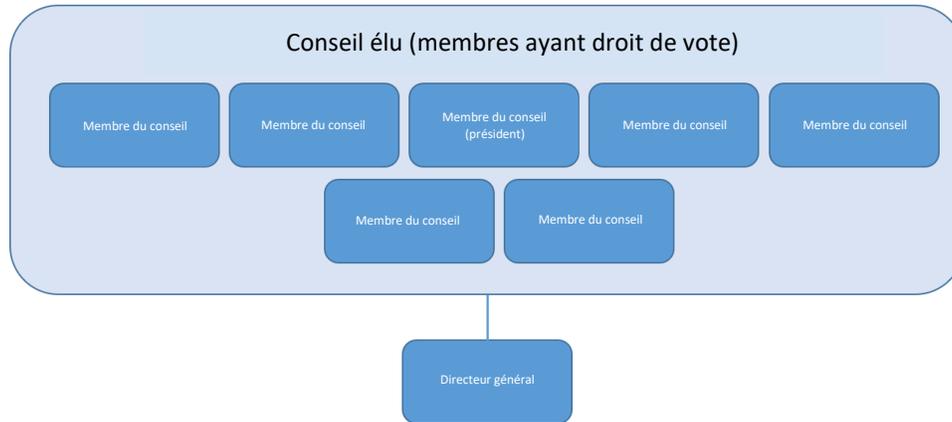
L'organisme est une division provinciale de la [Fédération canadienne d'escrime](#) et a pour mandat de régir le sport de l'escrime dans la province du Nouveau-Brunswick. Il a comme objectifs de promouvoir, de développer, de réglementer, d'encourager et d'améliorer le sport de l'escrime au Nouveau-Brunswick, ainsi que de représenter et de coordonner les intérêts des escrimeuses et escrimeurs du Nouveau-Brunswick.

L'attention portée à l'avenir du sport s'est intensifiée au cours de la dernière décennie en raison à la suite de la constitution de Fencing-Escrime NB (FENB) en 2006 en tant qu'organisme sans but lucratif. Afin de mieux cibler les membres du conseil d'administration, le modèle de gouvernance est passé d'un conseil de gestion à un conseil de gouvernance politique de Carver, et un directeur général a été nommé. Les règlements administratifs ont été révisés pour refléter ces changements.

Un conseil d'administration, élu par les membres individuels, supervise les actions de l'organisme et a pour responsabilité d'établir des politiques dans l'intérêt supérieur collectif de ses membres et clubs actuels et futurs. Les décisions sont prises dans le cadre des [règlements administratifs](#) de FENB et les [politiques du conseil d'administration](#) sont élaborées selon un modèle de gouvernance politique de Carver, guidé par une mission et des valeurs.

1.4 Conception organisationnelle

Le conseil d'administration actuel de FENB est composé de sept membres élus et votants, dont le président. Un directeur général (DG) aide le conseil d'administration à gérer les activités de FENB. Un comité de développement des athlètes (CDA) distinct est nommé par le conseil d'administration et constitue un comité consultatif pour le conseil d'administration de FENB. Le président du CDA doit être un membre du conseil d'administration. Par ailleurs, le conseil d'administration nomme un formateur des entraîneuses et entraîneurs, qui agit comme lien avec l'association nationale. Cette personne peut être membre ou non du conseil d'administration de FENB; cependant, elle rend compte de ses initiatives, de ses budgets et de ses activités au conseil d'administration de FENB par l'entremise du directeur général.



2.0 Analyse de la situation

2.1 Clubs

Il y a actuellement six clubs d'escrime inscrits auprès de FENB : deux dans la région de Saint John (KV et Fundy), trois dans la région de Fredericton (Beaches Sabre Club East, Damocles et UNB) et un à Moncton (Escrime La Résistance). Bien que le nombre de clubs actifs puisse varier d'une année à l'autre, il s'est généralement maintenu à cinq ou six dans le passé.

Membres par âge et par genre (juin 2023)

Catégorie d'âge	Homme	Femme
0 à 7	5	1
8 à 11	48	15
12 à 15	55	21
16 à 19	18	8
20 et plus	38	17

Région	Membres	Entraîneurs	Club	Membres	Entraîneurs
Capital	90	8	ESB	29	2
			DAM	49	4
			UNB	12	2

Fundy	59	5	FFC	43	3
			KV	16	2
Sud-est	66	4	RST	66	4

Les membres du club d'escrime se répartissent presque également entre les trois grandes villes. Le [Damocles Fencing Club](#) (DAM) de Fredericton a connu de nombreux changements au cours des trois dernières années, à commencer par la retraite de l'entraîneuse principale de longue date Barbara Daniel en 2021, suivie du départ prévu de son successeur Martin Stoev au début de 2024. Fredericton compte également le [Beaches Sabre Club](#) (BSE), dirigé par Jim Stevens, et l'[UNB Club](#), qui exerce ses activités au Currie Centre de l'UNB.

À Saint John, David Collins enseigne l'épée et le sabre au [Fundy Fencing Club](#) (FFC), de concert avec Rick Gosselin, chef de club à la retraite. Diane Raiche-Phillips enseigne le fleuret à l'[Escrime KV Fencing Club](#).

Le club [L'Escrime La Résistance](#) de Moncton a connu une croissance constante de ses membres au cours des dernières années sous la direction de l'entraîneur en chef Marc-André LeBlanc. Bien qu'il ne s'agisse plus d'un club officiel depuis 2020, [Escrime Chaleur](#) a recommencé à offrir des leçons en 2023.

2.2 Membres

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Provinciaux	61	82	122	117
Première fois et récréatifs :	68	63	86	97
Associés :	12	10	9	7
École :	0	24	0	68
Total :	141	179	214	289

La pandémie de COVID-19 a eu des effets considérables sur le nombre de membres à partir de 2020. Une fois les restrictions sur les rassemblements levées en 2022, le nombre de membres est revenu aux niveaux d'avant la pandémie et les a maintenant dépassés. On s'attend à ce que le nombre de membres augmente à l'échelle provinciale, en particulier grâce à la création du programme de haute performance (HP) et de l'équipe provinciale, ainsi qu'à l'augmentation des activités de sensibilisation des clubs de Fredericton et de Moncton.

2.3 Entraîneures, entraîneurs, officielles et officiels

Il y a actuellement **17 entraîneures et entraîneurs d'escrime actifs** au Nouveau-Brunswick. Ils ont différents niveaux d'expérience et de certification : DAM (4), UNB (2), KV (2), FFC (3), BSE (2), CHA (2) et MFC (4).

Barbara Daniel et Jim Stevens ont été certifiés en tant que facilitateurs d'apprentissage et évaluateurs d'entraîneurs. Nous gérons maintenant la certification principalement comme programme d'instructeurs-débutants. Nous travaillons à la certification des escrimeurs comme introduction à la compétition, ainsi qu'à la certification de Marc-André LeBlanc en tant que développement de la compétition.

Quelques personnes arbitrent régulièrement des tournois au Nouveau-Brunswick. Alexis Lague a suivi une formation intensive à l'extérieur de la province dans le cadre d'un projet pilote, et plusieurs autres arbitres ont été identifiés comme des candidats similaires, bien que la nature précise du parcours reste à préciser. Le fait de disposer d'un nombre suffisant d'arbitres pour les tournois reste un problème, bien que la situation s'améliore régulièrement.

2.4 Bénévoles

FENB compte sur ses membres et la famille de ces derniers pour accomplir diverses tâches bénévoles. Ces tâches sont généralement nécessaires à l'organisation et au déroulement des tournois, mais peuvent également comprendre d'autres tâches pour l'organisme. Parmi les fonctions exercées, citons celles de membre du conseil d'administration, d'armurier, de secrétaire, de registraire, de chef de salle, de membre de comité, d'arbitre, de l'exploitant de la cantine, et de responsable de l'organisation et de la conclusion des tournois. Il n'est pas rare que certains membres assument plus d'un rôle à la fois ou que les mêmes personnes se portent volontaires pour le même rôle à plusieurs reprises.

2.5 Analyse des sports concurrents

Le Nouveau-Brunswick compte de nombreux organismes provinciaux sans but lucratif et organismes provinciaux de sport, ce qui représente un défi lorsqu'il s'agit de faire une demande de financement et de promouvoir le sport de l'escrime.

Les sports les plus populaires en Amérique du Nord sont les sports d'équipe, comme le soccer, le basketball, le football, le baseball et le hockey. Tous ces sports ont des ligues nationales auxquelles participent des équipes du Canada et des États-Unis. De nombreuses personnes regardent les parties de ces équipes nationales, ce qui est devenu un passe-temps régulier et une industrie de plusieurs millions de dollars. Par conséquent, ces sports sont généralement les plus pratiqués et bénéficient d'un financement important. Les personnes qui souhaitent se mettre en forme, socialiser et s'amuser ont accès à de nombreux autres sports.

L'escrime a souvent gagné en visibilité grâce à son inclusion aux Jeux du Canada. Les Jeux du Canada de 2023 ont été un succès pour l'escrime dans la province et les participants de ce sport ont obtenu certains des meilleurs résultats de tous les sports, ce qui nous a permis de demander avec succès une subvention de haute performance. Nous espérons continuer à tirer parti du succès des Jeux du Canada.

3.0 Domaines d'intérêt et objectifs stratégiques

Le plan stratégique de la FENB sera axé sur l'élaboration d'objectifs, de mesures et de cibles en rapport avec nos cinq stratégies clés :

1. **APPUYER LES CLUBS POUR FAIRE CROÎTRE LE NOMBRE DE MEMBRES ET FAVORISER LA DIVERSITÉ** : favoriser la croissance du nombre de membres grâce à des clubs solides et promouvoir la diversité des escrimeurs et des centres d'intérêt.
2. **ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION DU PUBLIC ET LES COMMUNICATIONS** : améliorer la sensibilisation du public à l'escrime au Nouveau-Brunswick et les communications au sein de la communauté des escrimeurs.
3. **VALORISER LA SÉCURITÉ ET LE RESPECT** : favoriser un milieu sportif sécuritaire et promouvoir le respect mutuel.
4. **DÉVELOPPER UN LEADERSHIP ET UNE INFRASTRUCTURE SOLIDES** : permettre le développement d'un leadership et d'une relève solides tout en renforçant l'infrastructure de l'organisme.
5. **APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES ATHLÈTES** : appuyer les athlètes de loisir, de compétition et de haute performance.

3.1 APPUYER LES CLUBS POUR FAIRE CROÎTRE LE NOMBRE DE MEMBRES ET FAVORISER LA DIVERSITÉ : favoriser la croissance du nombre de membres grâce à des clubs forts et promouvoir la diversité des escrimeurs et des intérêts.

L'équipe de FENB est d'avis que la croissance du nombre de membres se fera grâce à des clubs locaux forts et une diversité accrue d'escrimeurs. Il est important que les clubs soient indépendants et qu'ils orientent leur développement en fonction de leur environnement local et de leur communauté. Une diversité accrue et favorisée en escrime est également essentielle au renforcement de l'escrime dans la province. Compte tenu de ces facteurs, notre stratégie met l'accent sur l'établissement de programmes souples pour appuyer la croissance des clubs tout en favorisant la diversité dans le sport de l'escrime.

Objectif : augmenter le nombre de membres de chaque club et accroître le nombre de clubs actifs dans la province tout en favorisant la diversité des escrimeurs.

Mesures clés :

- Appuyer et mettre en place des programmes de sensibilisation à l'escrime dans les écoles et les collectivités, en partenariat avec les clubs locaux.
- Créer des formations ciblées, des compétitions et des possibilités sociales pour les filles et les adultes.
- Créer et fournir du matériel promotionnel mettant l'accent sur la diversité dans le sport.
- Mettre en place un nouveau programme de parcours pour les clubs afin de faciliter l'acquisition d'équipement et de polices d'assurance, et de perfectionner des entraîneurs.
- Suivre les taux de rétention et de satisfaction des membres.

Cibles :

- Augmenter le nombre de membres de l'escrime de 10 % par an et commencer à suivre les taux de rétention.
- Mettre en place des enquêtes de satisfaction d'ici la saison 2025-2026.
- Faire passer le nombre de clubs actifs de 6 à 8 d'ici à 2027-2028.
- Viser un objectif de plus de 30 % de diversité de genre d'ici 2027-2028.
- Objectif : établir 2 nouveaux programmes de sensibilisation par an et proposer de nouveau 50 % des programmes des années précédentes.

3.2 ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION DU PUBLIC ET LES COMMUNICATIONS : améliorer la sensibilisation du public à l'escrime au Nouveau-Brunswick et améliorer les communications au sein de la communauté de l'escrime.

FENB reconnaît que l'intérêt pour l'escrime ne peut que croître avec une sensibilisation accrue du public à ce sport dans la province et que des communications efficaces au sein de la communauté de l'escrime sont essentielles au maintien de l'intérêt et au renforcement de l'adhésion. Cette stratégie se concentre sur l'amélioration des communications au sein de la communauté de l'escrime ainsi que sur la sensibilisation du public à ce sport au Nouveau-Brunswick.

Objectif : accroître la sensibilisation du public à l'escrime en utilisant les médias sociaux et améliorer la communication interne et externe avec la communauté de l'escrime.

Mesures clés :

- Publier tous les événements d'escrime et les résultats des escrimeurs provinciaux pour toutes les compétitions à l'intérieur et à l'extérieur de la province par l'entremise de canaux de médias sociaux.
- Mettre à jour et moderniser le site Web de FENB.
- Élaborer une campagne de sensibilisation dans les médias sociaux pour appuyer le recrutement des clubs en collaboration avec ces derniers.
- Mettre en place des enquêtes régulières pour recueillir des commentaires et répondre aux préoccupations rapidement après la tenue d'événements importants (tournois, camps, etc.).

Cibles :

- Dans la mesure du possible, communiquer les mises à jour et les résultats en temps réel avant et après la tenue de tournois pour tous les événements de FENB et les événements extérieurs auxquels participent des escrimeurs de FENB.
- Achever la modernisation du site Web de la FENB d'ici à la fin de 2025.
- Finaliser le calendrier provincial avant la fin du mois d'août de chaque saison.
- Diffuser les renseignements relatifs au calendrier des tournois et des camps six semaines à l'avance.
- Mettre en place des enquêtes post-événement pour tous les événements de FENB (camps et tournois).
- Créer un sous-comité provincial des médias sociaux pour aider à élaborer des campagnes de médias sociaux.

3.3 VALORISER LA SÉCURITÉ ET LE RESPECT : favoriser un milieu sportif sécuritaire et promouvoir le respect mutuel.

FENB place la sécurité et le respect mutuel au-dessus de tous les aspects de la compétition. Chaque athlète, membre, entraîneur, arbitre et bénévole devrait pouvoir participer aux activités d'escrime dans un environnement sécuritaire et respectueux. Cette stratégie a pour but de s'assurer le maintien continu de cet environnement sécuritaire et respectueux à tous les niveaux.

Objectif : créer un environnement de respect mutuel en établissant une politique globale de tolérance zéro en matière de sport sécuritaire de FENB, à laquelle tous les membres et les clubs sont tenus de se conformer.

Mesures clés :

- Adopter et mettre à jour chaque année la politique de sport sécuritaire de FENB.
- Mandater tous les membres et clubs de la FENB d'accepter, d'adopter et de respecter la politique et les lignes directrices de la FENB en matière de sport sécuritaire.
- Veiller à l'application des politiques de sport sécuritaire et mettre en place un processus de plainte et de remédiation pour atténuer tout incident de non-conformité.

Cibles :

- Faire en sorte que 100 % des membres adhèrent à l'accord sur la politique de sport sécuritaire.
- Faire en sorte que 100 % des clubs adhèrent à la politique de sport sécuritaire au niveau du club.
- Traiter tout incident non conforme signalé en temps opportun en suivant les procédures établies dans la politique de sport sécuritaire de FENB.

3.4 DÉVELOPPER UN LEADERSHIP ET UNE INFRASTRUCTURE SOLIDES : permettre le développement d'un leadership et d'une relève solides tout en renforçant l'infrastructure organisationnelle.

FENB reconnaît que l'escrime ne peut prospérer et se développer dans la province que si un leadership fort et une infrastructure organisationnelle et physique solide sont en place pour l'avenir, ce qui comprend les entraîneurs, les arbitres, les dirigeants de FENB et de clubs, les organisateurs et les bénévoles, ainsi que l'infrastructure organisationnelle et physique qui appuie ces dirigeants. Cette stratégie vise à renforcer le leadership et l'infrastructure de l'escrime dans la province.

Objectifs :

- Favoriser la collaboration entre les dirigeants de clubs, les entraîneurs et les officiels.
- Créer un environnement propice à l'augmentation du nombre d'entraîneurs grâce à un programme de perfectionnement continu assorti de certifications de référence pour les entraîneurs en chef et les entraîneurs adjoints.
- Permettre le perfectionnement d'arbitres certifiés dans la province.
- Élaborer des plans à long terme pour renforcer l'infrastructure organisationnelle de l'escrime dans la province.

Mesures clés :

- Créer des parcours de perfectionnement pour les entraîneurs avec des objectifs de certification précis.
- Créer des parcours de développement pour les arbitres avec des objectifs de certification précis.
- Mettre en place une formation pour les armuriers et sur les armes afin d'améliorer le soutien des armuriers pour chaque club.
- Faire participer davantage de personnes à l'échelle de la gouvernance par l'entremise de sous-comités afin d'élaborer la planification de la relève pour le conseil d'administration.

Cibles :

- Faciliter le parcours des entraîneurs d'ici à la fin de 2025 en fonction des lignes directrices de la FCE et de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE).
- Faire en sorte que d'ici à 2027-2028, les entraîneurs en chef de chaque club obtiennent le niveau de certification d'introduction à la compétition et les entraîneurs adjoints le niveau de certification d'instructeur-débutant.
- Lancer un parcours complet pour les arbitres d'ici la fin de l'année 2025, en collaboration avec la FCE.
- Organiser un cours de certification des armuriers dans la province d'ici 2025-2026.
- Organiser des stages d'entretien des armes pour les escrimeurs une fois par an lors des compétitions provinciales.

3.5 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES ATHLÈTES : appuyer les athlètes de loisir, de compétition et de haute performance.

FENB reconnaît que les athlètes d’escrime ont des intérêts divers dans le sport de l’escrime. Cette stratégie vise à s’assurer que les programmes de développement répondent aux divers intérêts des athlètes, qu’il s’agisse d’athlètes de haute performance ou d’escrimeurs amateurs.

Objectif : établir et appuyer des programmes de développement compétitifs et récréatifs pour répondre aux divers intérêts des athlètes.

Mesures clés :

- Établir un programme de haute performance pour les athlètes qui s’efforcent de concourir aux niveaux national et international et qui aspirent à être sélectionnés au sein de l’équipe nationale canadienne.
- Continuer à appuyer une équipe provinciale pour développer les athlètes qui aspirent à faire de l’escrime de compétition à l’extérieur de la province.
- Établir un calendrier provincial solide et uniforme afin d’offrir des possibilités de compétition et d’entraînement aux athlètes de la province.
- Créer et maintenir une inscription centralisée aux tournois et aux camps avec de l’information à jour.

Cibles :

- Augmenter le nombre d’adhésions à l’escrime de loisir, conformément à l’objectif de croissance globale de 10 % du nombre d’adhésions.
- Augmenter de 10 % par an le nombre d’athlètes de haute performance et d’athlètes provinciaux participant à des programmes.
- Augmenter de 10 % par an le nombre d’athlètes participant à des compétitions à l’extérieur de la province.
- Organiser ou parrainer chaque année un à deux événements sociaux pour les athlètes de loisir afin de renforcer le sentiment d’appartenance à la communauté.